

une liste du même groupe d'électeurs et électrices, on trouve:

1. le groupe parti démocrate-chrétien-parti bourgeois-démocratique;
2. le groupe libéral-radical;
3. le groupe socialiste;
4. le groupe Union démocratique du centre.

Les deux députés élus sur la liste du PBD ont choisi de se joindre au groupe démocrate-chrétien, ce que ce dernier a accepté. Ce groupe s'intitule désormais «groupe parti démocrate-chrétien – parti bourgeois-démocratique».

Un 5<sup>e</sup> groupe, baptisé «Alliance centre-gauche», a été formé en conformité avec l'article 25 alinéa 2 de la Loi sur Grand Conseil. Il est composé de 10 membres issus du Parti chrétien-social, des Verts, du Parti Vert libéral, et des Electeurs Libres et d'un indépendant.

Comme pour les autres groupes, sa reconnaissance n'a fait l'objet d'aucune contestation au sein du Bureau provisoire, les conditions légales pour sa constitution ayant été respectées. De ce fait, le préavis du Bureau provisoire est favorable à la reconnaissance de l'ensemble des groupes.

– Au vote, la reconnaissance des groupes est acceptée à l'unanimité.

### Constitution du Bureau du Grand Conseil

**Le Président-doyen d'âge.** Pour la constitution du Bureau du Grand Conseil de la présente législature, nous allons procéder à l'élection de la présidence et des deux vice-présidences pour l'année 2012. Nous élirons ensuite les six scrutateurs et scrutatrices, ainsi que leurs six suppléants. Les présidents de groupe sont d'office membres du Bureau du Grand Conseil.

### Election à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

**Le Président-doyen d'âge.** Il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les députés du Grand Conseil sont des candidats valables, à l'exception de la présidente sortante, M<sup>me</sup> Yvonne Stempfel-Horner. Proposition du groupe PDC-PBD: M<sup>me</sup> Gabrielle Bourguet.

### Election à la 1<sup>re</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

**Le Président-doyen d'âge.** Comme pour l'élection à la présidence, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les députés du Grand Conseil sont des candidats valables, à l'exception de la 1<sup>re</sup> vice-présidente sortante, M<sup>me</sup> Gabrielle Bourguet. Proposition du groupe PLR: M. Pascal Kuenlin.

### Election à la 2<sup>e</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

**Le Président-doyen d'âge.** Comme pour les deux élections précédentes, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les députés du Grand Conseil sont des candidats valables, à l'exception du 2<sup>e</sup> vice-président sortant, M. Pascal Kuenlin.

Proposition du groupe UDC: M<sup>me</sup> Katharina Thalmann-Bolz.

### Résultat de l'élection à la 2<sup>e</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Bulletins distribués: 110; rentrés: 110; blancs: 6; nuls: 0; valables: 104; majorité absolue: 53.

M<sup>me</sup> Katharina Thalmann-Bolz, à Morat, est élue par 97 voix. Il y a 7 voix éparses. (*Applaudissements!*)

– Des représentants de la famille, de la commune de Morat et du parti de l'Union démocratique du centre félicitent et fleurissent l'élue.

**Le Président-doyen d'âge.** Chère Madame la deuxième Vice-Présidente, vous me permettez de vous saluer personnellement. Je me trouvais au Grand Conseil dans le banc tout au fond et je voyais cette petite dame au milieu de ce grand groupe. Je me suis dit: comment peut-elle faire au milieu de tous ces hommes? Aujourd'hui, vous avez une récompense énorme de ce parlement. Vous voici la deuxième vice-présidente. Vous aurez un certain purgatoire, mais vous arriverez dans deux ans à la marche suprême. Je vous félicite.

### Résultat de l'élection à la 1<sup>re</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Bulletins distribués: 110; rentrés: 108; blancs: 7; nuls: 2; valables: 99; majorité absolue: 50.

M. Pascal Kuenlin, à Marly, est élu par 93 voix. Il y a 6 voix éparses. (*Applaudissements!*)

– Des représentants de la famille, de la commune de Marly et du parti libéral-radical félicitent et fleurissent l'élue.

**Le Président-doyen d'âge.** Mon cher premier vice-président, on pourrait se poser des questions quand un homme offre des fleurs à un homme. Je vous félicite Monsieur le Premier vice-président, vous qui êtes un homme rompu à diverses tâches, sportives ou dans le monde des affaires. J'ai néanmoins quelques soucis pour vous. Je sais que vous étiez un sportif reconnu, mais mon petit doigt m'a dit qu'aujourd'hui, si vous promenez votre chien, c'est plutôt le chien qui vous tire. J'ai aussi appris que dans le monde des affaires, vous avez souvent affaire à de jolis gueleutons, alors attention à la mayonnaise! Ne pas trop épicer, etc. Cher Premier vice-président, vous allez bientôt, dans une année, accéder à cette place. Je vous souhaite une bonne année de première vice-présidence!

## Résultat de l'élection à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2012

Bulletins distribués: 110; rentrés: 109; blancs: 11; nul: 1; valables: 97; majorité absolue: 49.

*M<sup>me</sup> Gabrielle Bourguet*, à Granges (Veveysse), est élue par 89 voix. Il y a 8 voix éparses. (*Applaudissements!*)

– Des représentants de la famille, de la commune de Granges (Veveysse) et du parti démocrate-chrétien félicitent et fleurissent l'élue.

**Le Président-doyen d'âge.** Ma chère Gabrielle, au nom de tout ce parlement, tout ce public, je vous souhaite le meilleur dans votre prochaine fonction. J'ai cohabité avec vous pendant à peu près deux ans. Il y avait entre vous et moi un monsieur de votre district, mon ami Denis Grandjean. J'aurais bien aimé être à côté de vous. Le plus beau des baisers que j'ai donné ce matin, c'était à ma femme, mais maintenant c'est à vous et j'espère pouvoir vous en donner encore longtemps. Je vous souhaite une toute belle année électorale. Je félicite votre famille et toute la Veveysse!

– M. le Président-doyen d'âge cède le pupitre présidentiel à *M<sup>me</sup> Gabrielle Bourguet*, présidente nouvellement élue du Grand Conseil.

**La Présidente.** Je vous remercie, M. le Président-doyen d'âge, pour vos propos élogieux tant est cet humour si particulier que l'on vous connaît. Je suis d'autant plus ravie de recevoir la clochette de vos mains que nous étions, comme vous l'avez dit, voisins au début de mon mandat de députée et que nous vivions de très bons rapports de voisinage. Au nom du Grand Conseil, j'ai le plaisir de vous remettre un petit cadeau en remerciement de votre travail.

M. le Président-doyen d'âge, *M<sup>mes</sup>* et *MM.* les Conseillers d'Etat, *M<sup>mes</sup>* et *MM.* les Députés, *M<sup>mes</sup>* et *MM.* les membres du Secrétariat du Grand Conseil, *M<sup>mes</sup>* et *MM.* les représentants de la presse, *M<sup>mes</sup>* et *MM.*, c'est un très grand honneur qui vient de m'être accordé. C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous en tant que présidente du Grand Conseil pour l'année 2012.

*M<sup>mes</sup>* et *MM.* les Députés, je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous venez de me témoigner au terme de deux ans passés dans l'antichambre de la présidence. Je m'engage à mettre mon énergie et la passion qui m'anime au service de cette fonction, à votre service, afin d'assurer le bon déroulement de nos séances, mais également à partir à la rencontre de nos concitoyennes et de nos concitoyens et à vous représenter aux quatre coins du canton. Cette élection à la présidence met également à l'honneur mon district, vingt ans après Rose-Marie Ducrot, dernière présidente veveysanne du Grand Conseil, et ma commune de Granges. Je salue d'ailleurs tout spécialement la délégation du Conseil communal qui a fait le déplacement ce matin. J'espère que la joie de ce jour démentira l'adage que l'on entend régulièrement chez nous, je cite: «de Fribourg, on ne reçoit que la bise et les impôts».

Je souhaite remercier ceux qui me soutiennent au quotidien, ma famille, mon mari Daniel et mes enfants Pierre-André, Bastien et Florian, qui sont là aujourd'hui et dont le soutien est indéfectible. Merci également à mes parents, mon frère et ma sœur et à leur famille, à mes oncles, mes tantes, ma belle-famille, à ma marraine qui est aussi là aujourd'hui. Beaucoup ont fait le déplacement pour m'entourer aujourd'hui et j'en suis très touchée. J'ai l'immense chance de vivre dans une famille très soudée. Ces liens étroits me permettent d'évoluer dans un climat qui favorise l'équilibre personnel, élément indispensable à tout engagement politique et professionnel important. Merci aussi aux amis proches et à tous ceux qui sont venus aujourd'hui.

J'exprime ma reconnaissance à mon parti et tout spécialement à mon groupe politique, le groupe démocrate-chrétien, aujourd'hui PDC-PBD, qui m'a fait confiance en présentant ma candidature à la vice-présidence alors que j'étais une jeune députée et qui vous a présenté ma candidature à la présidence aujourd'hui. J'œuvre dans ce parti depuis bientôt vingt-quatre ans et je suis très touchée de la confiance qu'il me fait aujourd'hui. Mention spéciale au collègue et ami Denis Grandjean, qui m'a sans cesse encouragée, soutenue et accompagnée, au sens propre comme au figuré, sur les chemins de la députation et sur le sentier menant à la présidence.

M. le premier Vice-Président, *M<sup>me</sup>* la deuxième Vice-Présidente, je vous félicite pour votre élection. Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette fonction et je me réjouis de travailler avec vous. Je sais que je pourrai compter sur votre soutien et votre collaboration. Je remercie également d'ores et déjà toute l'équipe du Secrétariat du Grand Conseil. Je sais que je pourrai compter sur vous et je me réjouis également de travailler avec vous.

Mit der Erneuerung aller Kantonsbehörden war das zu Ende gehende Jahr ein wichtiges Jahr für die Politik. Das Volk hat die Behörden auf der Ebene des Parlaments, der Regierung und der Oberämter für die kommende Legislaturperiode neu gewählt, ebenso wie seine Vertretung im Ständerat und im Nationalrat. Seit einigen Tagen hat der Kanton auch die Ehre, einen neuen Bundesrat zu stellen.

2012 wird auch ein besonderes Jahr. Neben den Katastrophen, welche uns von einigen besonders inspirierten Geistern vorausgesagt werden, wissen wir, dass wir einer wirtschaftlich schwierigen Periode entgegengehen, welche schwer zu meistern sein wird. Um den Willen des Volkes, welches uns eben gewählt hat, zu respektieren, müssen wir uns sofort an die Arbeit machen und nie aus den Augen verlieren, welches Ziel uns vorgegeben ist, nämlich das Allgemeinwohl des Kantons. Freiburg hat die Trümpfe einer gesunden wirtschaftlichen Lage und eines sehr guten Bildungsniveaus in der Hand. Wir müssen daher alles daran setzen, diese Trümpfe auszuspielen und damit auch das von unseren Vorgängern Geschaffene zu ehren. Wir müssen unentwegt daran arbeiten, dass unsere Unternehmen in der Lage sind, Arbeits- und Ausbildungsplätze zu schaffen und zu garantieren.

A quelques jours de Noël, je pense qu'il est utile que nous gardions sans cesse à l'esprit que nous avons été élus comme les représentants de la population fribour-

geoise, de TOUTE la population fribourgeoise. Riches ou pauvres, jeunes ou âgés, hommes ou femmes, tous nous les représentons. Cette période de Fêtes pour la majorité d'entre nous est un temps encore un peu plus dur à vivre pour ceux qui ont moins de chance. Juste à côté de nous, à la gare, dans le bus, dans le train, à la caisse des magasins, dans nos familles peut-être, se trouvent des personnes qui ont perdu quelqu'un, qui sont malades, seules ou qui ont perdu leur travail. Ces personnes, nous les représentons aussi. Je vous invite, durant les quelques jours à venir, à fermer de temps en temps votre ordinateur, votre livre ou votre journal, à enlever les casques de vos oreilles ou à éteindre votre téléphone portable et à écouter, simplement écouter. Et là, je vous promets, et ce n'est pas une promesse électorale, d'intenses moments de partage. Merci encore une fois à tous pour votre confiance et merci de votre attention. (*Applaudissements!*)

### Election des 6 scrutateurs/trices

**La Présidente.** Il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Il y a 6 propositions de noms pour les 6 sièges à pourvoir, classées par ordre alphabétique et avec rappel de l'appartenance politique.

Propositions des groupes pour les six scrutateurs:

- pour le groupe PDC-PBD: MM. André Schoenenweid et Albert Lambelet;
- pour le groupe PS: M<sup>me</sup> Andréa Wassmer;
- pour le groupe UDC: M. Werner Zürcher;
- pour le groupe PLR: M<sup>me</sup> Antoinette Badoud;
- pour le groupe ACG: M. Laurent Thévoz.

### Election des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

**La Présidente.** Comme pour l'élection des scrutateurs, il s'agit d'une élection au scrutin de liste qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables.

Proposition des groupes pour les six scrutateurs suppléants:

- pour le groupe PDC-PBD: M<sup>me</sup> Yvonne Stempfeli et M. Denis Grandjean;
- pour le groupe PS: M. Hugo Raemy;
- pour le groupe UDC: M. Charles Brönnimann;
- pour le groupe PLR: M. René Kolly;
- pour le groupe ACG: M. Claude Chassot.

### Salutations

**La Présidente.** Je salue à la tribune la présence de notre ancien collègue député Christian Bussard, qui nous a rejoint ce matin.

### Résultat de l'élection des 6 scrutateurs/trices

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Bulletins distribués: 110; rentrés: 109; blanc: 0; nul: 0; valables: 109; majorité absolue: 55.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: M<sup>me</sup> Andréa Wassmer (108 voix), M. André Schoenenweid (107 voix), M. Werner Zürcher (105 voix), M<sup>me</sup> Antoinette Badoud (102 voix), M. Albert Lambelet (102 voix) et M. Bruno Fasel-Roggo (67 voix). (*Applaudissements!*)

Obtiennent des voix: M. Laurent Thévoz (43 voix) et M. Nicolas Kolly (1 voix).

**Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE).** Wir vom Mitte-Links-Bündnis haben als Stimmzähler Herrn Laurent Thévoz zur Wahl vorgeschlagen. Sie haben mich gewählt. Ich werde die Wahl nicht annehmen.

**Rey Benoît (AGC/MLB, FV).** En tant que président du groupe Alliance centre gauche, je trouve dommage que l'on commence une nouvelle législature en ne respectant pas les propositions et la volonté des groupes que nous venons de reconnaître au sein de ce Grand Conseil. Vous avez vu la Constitution. Le groupe Alliance centre gauche est constitué de différents partis, notamment des plus grands: le parti chrétien social et les Verts. Nous avons dit lors du Bureau provisoire qu'il était important que toutes les tendances politiques soient représentées au sein du Bureau du Grand Conseil. C'est la raison pour laquelle le Bureau provisoire vous avait proposé non pas la répartition mathématique des sièges pour les scrutateurs, une répartition à 6, mais une volonté que tous les groupes soient représentés. M. Fasel fait partie du groupe Alliance centre gauche. Néanmoins, comme il y a plusieurs tendances, nous avons eu une discussion interne intense au sein du groupe Alliance centre gauche pour avoir une représentation équitable des différentes forces. En fonction de ces considérations, je vous demande de respecter les propositions faites par les groupes et, lors du deuxième tour, d'élire M. Thévoz. Je vous remercie.

**La Présidente.** Nous prenons note du retrait de M. Fasel. Comme M. Thévoz n'a pas obtenu la majorité des voix au premier tour, nous allons procéder à un deuxième tour de scrutin. Il reste à repourvoir un poste de scrutateur. Vous pouvez inscrire un seul nom sur vos listes.

#### 2<sup>e</sup> tour de scrutin (pour 1 scrutateur/trice)

Bulletins distribués: 107; rentrés: 107; blancs: 17; nul: 1; valables: 89; majorité absolue: 45.

Obtient des voix et est élu: M. Laurent Thévoz (64 voix). (*Applaudissements*)

Il y a 25 voix éparses.

**La Présidente.** L'effectif des scrutateurs est complet. Les scrutateurs provisoires continueront toutefois d'exercer leur fonction jusqu'à l'issue de la session

constitutive. Je vous félicite pour votre élection à la fonction de scrutateur/-trice et vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat. Au nom du Grand Conseil, je vous remercie d'ores et déjà pour tout le travail que vous effectuerez au service de ce parlement.

### Résultat de l'élection des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

Bulletins distribués: 101; rentrés: 99; blanc: 0; nul: 0; valables: 99; majorité absolue: 50.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: *M<sup>me</sup> Yvonne Stempfeler-Horner* (98 voix), *M. Denis Grandjean* (98 voix), *M. René Kolly* (98 voix), *M. Hugo Raemy* (97 voix), *M. Claude Chassot* (96 voix) et *M. Charles Brönnimann* (94 voix). (*Applaudissements*).

Il y a 3 voix éparses.

**La Présidente.** Je vous félicite pour votre élection à la fonction de scrutateur/-trice suppléant-e. Je vous souhaite pleine satisfaction dans l'exercice de ce mandat et au nom du Grand Conseil, je vous remercie d'ores et déjà pour tout le travail que vous effectuerez au service de ce parlement.

### Nomination et assermentation du secrétaire général adjoint

#### Nomination

**La Présidente.** Lors de la séance du 25 novembre, le Bureau provisoire a pris connaissance du préavis positif de *M<sup>me</sup> Mireille Hayoz*, secrétaire générale, sur la candidature de *M. Reto Schmid*, actuel secrétaire général adjoint.

Le Bureau provisoire a entendu les motivations de *M. Reto Schmid* à se représenter à ce poste. Au terme de cette discussion, le Bureau a donné un préavis positif pour cette candidature, préavis que vous avez reçu dans les documents accompagnant la convocation à cette session.

Il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Les articles 152 et 153 de la loi sur le Grand Conseil sont applicables.

Proposition du Bureau provisoire: *M. Reto Schmid*.

Bulletins distribués: 106; rentrés: 104; blanc: 1; nul: 0; valables: 103; majorité absolue: 52.

*M. Reto Schmid*, titulaire, à Guin, obtient 103 voix et est élu.

– *M<sup>me</sup> la Présidente* félicite l'élu et lui remet un bouquet de fleurs.

#### Assermentation

*M<sup>me</sup> la Secrétaire générale* lit en français la formule du serment:

«Je promets sur mon honneur et ma conscience d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

*M. Reto Schmid*, secrétaire général adjoint du Grand Conseil, prononce les mots: «Je le promets».

**La Présidente.** Au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre élection au poste de secrétaire général adjoint. Je vous souhaite pleine satisfaction et surtout beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette fonction. J'en profite pour vous remercier pour tout votre travail passé et à venir. Nous avons déjà pu faire l'expérience de votre rigueur et de votre dévouement. Pour tout ce que vous faites, je vous adresse toute la reconnaissance de ce parlement.

### Election à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2012

**La Présidente.** Comme pour l'élection à la présidence du Grand Conseil, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal qui se fait à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les membres du Conseil d'Etat sont des candidats valables, à l'exception du président sortant, *M. le Conseiller d'Etat Erwin Jutzet*.

Proposition du Bureau provisoire: *M. le Conseiller d'Etat Georges Godel*.

Bulletins distribués: 107; rentrés: 107; blancs: 2; nul: 0; valables: 105; majorité absolue: 53.

*M. Georges Godel*, conseiller d'Etat, à Ecublens, obtient 103 voix et est élu.

Il y a 2 voix éparses.

– *M<sup>me</sup> la Présidente* du Grand Conseil ainsi que des représentants de la famille et de la commune d'Ecublens félicitent et fleurissent l'élu.

**La Présidente.** Monsieur le Président du Conseil d'Etat, *Cher Georges*, au nom parlement cantonal et en mon nom personnel, je vous félicite vivement pour votre brillante élection à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2012. Je vous souhaite plein succès et surtout beaucoup de satisfaction dans l'exercice de cette nouvelle fonction. Nul doute que votre bon sens terrien vous permettra de guider ce collège dans les meilleures conditions. Le peuple fribourgeois a reconnu vos nombreuses compétences, puisqu'il vous a brillamment réélu le 4 décembre dernier. Franchise, transparence et rigueur font partie de vos qualités. Ces traits de votre personnalité vous seront fort utiles pour aborder l'année à venir. Votre esprit constructif a déjà été démontré, puisque le Conseil d'Etat, dans sa nouvelle composition, s'est réparti les différentes directions dans la sérénité, ce qui augure bien de la suite. Votre esprit entrepreneurial vous sera très utile. Vous